

Les réformes du secteur du sucre dans les pays ACP pour asseoir des politiques de développement durable

Le 30 septembre 2009 prendra fin officiellement trois décennies de coopération privilégiée entre les pays ACP et l'Union européenne dans le cadre du protocole sur le sucre. Nul n'a besoin de revenir sur l'avantage qu'a constitué ce dispositif pour les Etats européens tout d'abord, ni sur les garanties que les pays ACP en tiraient et qui ont aidé au développement dans beaucoup d'entre eux. Dès le lendemain, le 1er octobre 2009, les exportations devraient se poursuivre, même si avec des garanties réduites, dans le cadre des Accords de partenariat économique, pour les pays qui se sont engagés dans cette voie.

Le 1er octobre 2009, commence également pour les Pays les moins avancés (PMA) exportateurs de sucre dans le cadre du dispositif tout sauf les armes, une ère commerciale nouvelle qui permettra aux PMA de réellement exporter autant de sucre que voulu vers l'Europe sans plus avoir à payer aucun droit.

Ces deux événements demandent d'être abordés avec la même attention. Les pays concernés ont déjà subi ensemble, avec la même intensité, la réforme drastique du secteur du sucre mise en œuvre par l'UE depuis 2006. Les ministres et représentants de 22 pays concernés se sont donc retrouvés dans le cadre de la 11e conférence ministérielle spéciale ACP sur le sucre à Georgetown, Guyana, du 17 au 21 mai 2009, afin de s'organiser pour que les exportations puissent continuer à se faire au mieux de leurs intérêts.

TradeCom a contribué à l'organisation de l'événement principalement dans le cadre de sa mission d'appui à la Mise en œuvre des Politiques Commerciales et des Accords Commerciaux Internationaux, mais en touchant aussi aux deux autres dimensions de son mandat.

Le sucre garde un rôle multifonctionnel dans les sociétés et économies de beaucoup de pays ACP. Aujourd'hui, plusieurs opportunités nouvelles s'offrent pour le secteur sucrier et il est primordial de retenir l'approche la plus appropriée pour les aborder. Une fois de plus, les choix qui seront faits pourront affecter, au-delà d'un seul secteur, des pans entiers de l'économie, mais aussi l'environnement et même la sécurité alimentaire.

Négociations des services dans les APE: défis et opportunités des Etats ACP

Les services sont devenus une des forces motrices de la croissance et du développement économiques dans le monde entier. Les Etats ACP en sont conscients et plusieurs d'entre eux ont réalisé d'importances avancées en matière d'exportation de services. Cependant, un bon nombre doit renforcer ses capacités pour offrir des services ayant trait à l'exportation, à la main d'œuvre, aux affaires, aux professions, à la distribution, aux finances, à la culture, à la construction et aux services en matière d'ingénierie. Pour ce faire, ils doivent revoir et mettre à jour leurs législations, réglementations et systèmes réglementaires relatifs aux services.

Les négociations APE offrent un défi ainsi qu'une opportunité aux pays et régions ACP de chercher de l'appui pour créer un environnement propice à des investissements attrayants et trouver des créneaux au sein des marchés des Etats Membres de l'UE. Toutefois, la libéralisation du commerce des services est bien plus difficile à réaliser que le commerce de marchandises étant donné que la plupart des marchés de services sont fortement réglementés et la libéralisation, plus particulièrement lorsqu'elle implique la levée des obstacles à l'encontre des services étrangers et des fournisseurs ou qu'elle les discrimine ou engendre des menaces envers les prestataires de services en plein essor.

Toutefois, on se doit de trouver des moyens d'enrayer ces craintes. Les pays développés ont engendré des bénéfices considérables de la libéralisation des services et les pays ACP peuvent faire de même. La compétitivité des industries de manufacture et d'exportation ainsi que l'agriculture ayant recours aux services en tant que contributions peuvent augmenter leurs productions et exportations et encourager les investissements tant nationaux qu'étrangers. De par le monde, l'industrie manufacturière s'avère être un important consommateur de services. Les producteurs de biens manufacturés destinés à l'exportation dépendent de transports et assurances efficaces pour leurs expéditions à l'étranger. Cela vaut également pour les secteurs de production agricole et alimentaire. Les services de télécommunications constituent un vecteur majeur pour le développement du secteur des technologies de l'information et de la communication.

Dans le même temps, les éventuels coûts économiques de la libéralisation des services doivent être pris en compte. Un équilibre doit s'établir entre les bénéfices qui peuvent être engrangés et les coûts pouvant être encourus dans la course à la libéralisation. Les pays et régions participant aux négociations des services dans le cadre des APE doivent réaliser davantage de travail pour réaliser un bon équilibre entre les intérêts offensifs et défensifs. TradeCom travaille actuellement avec les Etats Membres de la COMESA et le Secrétariat sur la préparation des listes d'engagements pour les négociations des services et entend par ailleurs reproduire l'expérience dans les autres régions. Nous soutenons également les efforts des pays ACP dans la mise à jour de leur législation ADPIC de manière à créer les conditions de marché et les environnements économiques selon leurs priorités de développement.

Un manuel de formation aidant à la préparation des listes d'engagements dans le secteur des services est disponible sur notre site Web : <http://www.tradecom-acpeu.org>

Des lectures complémentaires sur le commerce des services sont également disponibles sur le site : <http://www.tradecom-acpeu.org/Aboutus/LegalTrainingInformation/SpeakersPresentationMaterials/tabid/2169/language/fr-FR/language/en-US/Default.aspx>

Séminaire sur les aspects juridiques des politiques commerciales et des négociations commerciales régionales et multilatérales pour les pays de la SADC parties aux négociations APE

L'UGP TradeCom a organisé conjointement avec le Secrétariat de la SADC un séminaire de 5 jours sur les aspects juridiques des politiques commerciales et des négociations commerciales régionales et multilatérales pour les pays de la SADC parties aux négociations APE. Le séminaire s'est tenu du 18 au 22 mai 2009 au Protea Hotel Waterfont Centurion en Afrique du Sud.

Des experts issus du monde académique, de cabinets juristes internationaux, de bureaux de consultance internationaux, de groupes de réflexion (le Centre européen de gestion des politiques de développement (ECDPM), l'Institut Botswana pour le développement de l'analyse des politiques (BIDPA)) et l'Organisme régional caribéen de négociations (CRNM) ont réalisé des présentations, donnant des aperçus des aspects spécifiques de droit commercial international, en particulier ceux relatifs aux négociations APE SADC-UE et à l'OMC. Les sujets ont notamment porté sur des matières allant du commerce de biens et de services, aux secteurs liés au commerce tels que la propriété intellectuelle, la politique de concurrence et les investissements. Le programme comprenait également une séance sur les questions conflictuelles des négociations APE SADC-UE ainsi qu'une discussion sur l'ampleur de la contribution des APE dans le processus d'intégration au sein des ACP. Tout au long de la semaine, il a été question de l'impact de l'APE SADC-UE sur la promotion d'une plus grande intégration au sein de la région SADC.

Les participants de la SADC étaient principalement des experts juristes ou en commerce issus des différents ministères pertinents des 6 états membres, parties aux négociations APE ainsi que de l'Afrique du Sud. Par ailleurs, des fonctionnaires du Secrétariat de la SADC, des représentants des ses états membres auprès de l'Union Européenne - en provenance de Bruxelles - impliqués de près dans les négociations, les hubs et spokes désignés par le Secrétariat du Commonwealth, et quelques acteurs non étatiques (par ex. le Forum du commerce agricole namibien - NAFTA) ont également pris part au séminaire.

Non seulement, le séminaire a suscité des discussions ouvertes et animées entre les participants et les orateurs mais aussi parmi les participants assurant un échange riches en opinions et bonnes pratiques.

L'UGP TradeCom souhaiterait remercier tous les participants, les orateurs et les présidents pour avoir permis la réussite du séminaire.



Le Secrétariat du Commonwealth et "l'Organisation Internationale de la Francophonie" sont des partenaires de TradeCom. Ces deux organisations gèrent la composante 'hubs & spokes' du programme.
<http://www.thecomwealth.org> and <http://www.espace-economique.francophonie.org>

TradeCom participe à l'atelier régional de planification de CROSO

Les 14e réunion et atelier de planification de l'Organisation régionale en charge des normes et de la qualité du CARICOM (CROSO) s'est tenue à Kingstown, St Vincent et Grenadines, du 28 avril au 2 mai 2009.

Basé à Bridgetown, la Barbade, CROSO est à la fois une agence intergouvernementale et un centre régional destiné à promouvoir l'efficacité et la production compétitive dans le commerce des services, par le biais du processus de normalisation et de vérification de la qualité.

TradeCom coopère actuellement avec CROSO en pourvoyant de l'assistance technique pour améliorer la législation et la politique des normes et de la métrologie pour faciliter le mandat du CARICOM dans l'expansion de l'exportation intra-régionale de biens et services. Ceci dans le but de promouvoir l'harmonisation des systèmes et des normes de métrologie et de faciliter la résolution des différends commerciaux du CARICOM impliquant les questions relatives aux normes.

L'atelier a permis de mettre en lumière l'importance stratégique d'une infrastructure de qualité dans la région et a fourni une vue d'ensemble des développements futurs de l'infrastructure régionale en charge de la qualité. A cette occasion, TradeCom a été représenté par son expert en négociations commerciales, Chris Addy-Nayo.



TradeCom Facility PMU / UGP

Avenue des Gaulois 20 • B-1040 Brussels • Belgium • Tel.: +32-2-743.00.20 • Fax: +32-2-743.00.29 • info@tradecom-acpeu.org



www.tradecom-acpeu.org



Implemented by:



AGRICONSULTING Europe S.A.

EQUINOCCIO

